

Mairie du Kremlin-Bicêtre
REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N° 2024-341
Délégation de signature en l'absence du Maire à
Madame Christine MUSEUX - 6ème maire adjointe

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-17 et L.2122-18,
Vu la délibération du conseil municipal du 22 janvier 2024 portant élection de Madame Christine MUSEUX en
qualité de 6^{ème} maire-adjointe,

Vu l'arrêté n° 2024-057 portant délégation de fonction à Madame Christine MUSEUX, 6^{ème} maire-adjointe chargée
des questions relatives au logement et à la lutte contre l'habitat indigne,

Considérant que le Maire, Monsieur Jean-François DELAGE, sera absent du 1^{er} au 24 août 2024 inclus,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Madame Christine MUSEUX, sixième maire-adjointe, chargée des questions relatives au logement
et à la lutte contre l'habitat indigne, remplacera Monsieur le Maire **du 1^{er} au 24 août 2024 inclus**, selon les
modalités définies aux articles susvisés du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 2 : Un exemplaire de cet arrêté sera adressé :

- A la Préfète du Val-de-Marne,
- Au comptable de la commune,
- Et notifié à l'intéressée.

Spécimen de signature :

Fait au Kremlin-Bicêtre le 8 juillet 2024



Le Maire,
Jean-François DELAGE

Délais et voies de recours : le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans un
délai de deux mois à compter de sa publication, via la plateforme « Télérecours citoyens »

Accusé de réception en préfecture
004-2024-07-08-2024-341-AR
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024